

LE FABIENNOIS

Municipalité de Saint-Fabien

avril et mai 2022

Jardins communautaires : inscrivez-vous !

Il reste des parcelles dans les jardins communautaires ! Deux sites sont mis à disposition des jardiniers : un à la Grange octogonale et un autre au parc municipal situé près du HLM. Les jardiniers pourront choisir le lieu qui leur convient le mieux, selon les disponibilités.

Nouveauté cette année : **des bacs de jardinage surélevés seront installés dès la fin mai et permettront aux jardiniers un peu plus âgés de s'adonner à leur loisir préféré plus confortablement.** **Deux bacs seront installés à la Grange et deux autres au HLM.** Ces bacs ont pu être achetés grâce à une subvention du **Fonds des infrastructures alimentaires locales**, administré par Agriculture Canada. Cette subvention permettra aussi d'ajouter une belle quantité de terre noire sur les deux sites des jardins communautaires.

Pour réserver votre parcelle dans l'un ou l'autre des jardins communautaires ou pour manifester votre intérêt à utiliser un bac de jardinage surélevé, contactez Maryse Aubut au bureau municipal.

Téléphone : 418 869-2950 Courriel : communication@saintfabien.net



Plein de matériel pour des ateliers de cuisine destinés aux jeunes (ou aux moins jeunes !)

Le fonds des infrastructures alimentaires locales administré par Agriculture Canada a aussi permis à la Municipalité de Saint-Fabien de faire l'acquisition du matériel nécessaire à des ateliers de cuisine comptant une vingtaine de personnes.

Bols, tasses à mesurer, couteaux, planches à découper, moules à pâtisserie... Tout le nécessaire est là pour que chacun puisse participer et apprendre !

Ce matériel sera principalement mis à disposition des Loisirs St-Fabien et du Camp de jour estival, mais toute organisation fabiennoise qui souhaite dispenser des ateliers culinaires pourra l'utiliser, simplement en faisant la demande auprès des Loisirs St-Fabien. Le prêt du matériel sera gratuit, dans la mesure où il revient complet, et propre ! Pour réserver le matériel, contactez Martine Thériault au 418 869-3170.



Grandes marées du 6 décembre 2010

Dans le cadre de l'étude sur la submersion côtière entre Rimouski et Saint-Fabien-sur-Mer, la MRC de Rimouski-Neigette et le Laboratoire de dynamique et de gestion intégrée des zones côtières (LDGIZC) de l'Université du Québec à Rimouski recherchent actuellement des **PHOTOGRAPHIES** ou des **VIDÉOS** de la tempête des grandes marées du 6 DÉCEMBRE 2010. Ce matériel visuel permettra aux chercheurs de valider des résultats par calculs et modélisations.

Les éléments utiles :

- Des vidéos ou photos prises **DURANT** la tempête où on voit l'eau qui s'étend (sur les terrains, sur la route) ou les vagues qui déferlent.
- Des photos prises **APRÈS** la tempête où l'on voit des débris laissés par l'eau (accumulation d'algues, de branches, de troncs d'arbres, de sable, de

gravier...)

Précisez, si possible, l'endroit (adresse, près d'un lieu connu, etc.) afin de le situer facilement.

Transmettez-les à l'adresse courriel : communications@mrc-rn.ca, d'ici le 18 avril.

Si vous en avez plusieurs, vous pouvez aussi utiliser un site de transfert comme We Transfer ou venir les porter au bureau de la MRC, sis au 23, rue de L'Évêché Ouest, bureau 200, Rimouski. Il va sans dire que vos documents originaux vous seront redonnés.

Cette étude est d'autant plus importante que plus de 30 % de la population de la MRC, soit 17 355 habitants, réside dans la zone côtière, où se retrouvent également des commerces, des institutions, des infrastructures publiques et des établissements touristiques.

Offre d'emploi : Ébénisterie St-Fabien

Dessinateur AUTOCAD - MICROVELLUM 17\$ à 21\$/l'heure

Tu as une formation en architecture, en génie mécanique, en dessin, design ou une expérience de travail pertinente ?

Tu aimes la technologie, tu travailles sur AUTOCAD, SOLIDWORKS, CABINET VISION, SPLASH TOP; tu connais bien Excel, tu aimes la précision et les calculs ?

Tu as de l'intérêt pour le monde du meuble, du design et de la production ?

Nous sommes intéressés par tes compétences et ton goût de participer au devenir de l'entreprise.

Viens nous rencontrer pour faire partie de notre équipe en tant que dessinateur Autocad chez **Ébénisterie St-Fabien Industriel**.

Formation sur place à l'utilisation du logiciel Microvellum, basé sur Autocad.

Contacte Lise à l'une des coordonnées suivantes :

Téléphone : 418 869-2332

Texto : 418-730-2676

www.ebenisteriestfabien.com

Chronique du maire

Bonjour à tous,

Je suis présentement en train de mettre en place un organisme à but non lucratif pour ma municipalité.

Je veux créer un *Centre d'action bénévole*. Ce centre, dans ses débuts, travaillera au :

- ramassage de biens et meubles de seconde main pour leur donner une deuxième vie et pour aider nos plus démunis ;
- ramassage de métal pour revendre à des recycleurs ;
- ramassage de tout don.

L'organisme ouvrira un compte pour ses revenus, qui serviront à nos citoyens dans le besoin.

Ne vous gênez pas pour donner vos idées et pour offrir votre aide. Communiquez directement avec moi au bureau municipal : 418 869-2950.

Pour un Saint-Fabien fort, fier et uni où il fait bon vivre.

Mario Beauchesne, Votre Maire

Page 2



Lire, c'est s'ouvrir sur le monde...

Des nouvelles de la bibliothèque Jovette-Bernier

Samedi conte et brico, en pyjama !

Un Samedi conte et brico, édition spéciale Pâques, est planifié pour **le 9 avril, dès 10h** ! Parents et enfants sont donc invités à débarquer à la biblio en pyjama pour vivre une belle activité autour de la lecture et bien sûr en profiter pour faire le plein de livres !

Vous voulez vous assurer de la disponibilité d'un livre ? Consultez le catalogue du Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent à l'adresse suivante : www.reseaubibliobsl.qc.ca

Il est aussi possible de réserver ou de commander vos titres par téléphone, sur les heures d'ouverture de la Bibliothèque, ou en tout temps par courriel à biblio.fabien@crsbp.net

Horaire de la Biblio:
Mercredi : de 13h à 15h30
Samedi : de 9h30 à 11h30

Notez pour terminer qu'il **n'y a plus d'amendes appliquées sur les livres rendus en retard**. Nous comptons simplement sur le civisme habituel des usagers ! Bonne lecture !

Conférence «À vos frigos !»

Animée par une experte du Jour de la Terre, cette conférence d'une heure vous donnera une multitude de solutions pour réduire le gaspillage alimentaire au quotidien, pour l'épicerie et en cuisine. Une belle opportunité de découvrir les meilleures recettes «touskis» («tout ce qui reste dans le frigo»), sauver ses aliments et alléger son compost.

Cet événement est rendu possible grâce au soutien des marchands IGA à travers le #FondsÉcoIGA. Il s'inscrit dans une série de conférences gratuites *À vos frigos*, dans plus d'une centaine d'organisations du Québec et du Nouveau-Brunswick.

C'est le 25 mai à 19h à la bibliothèque Jovette-Bernier ! Pour y participer, inscrivez-vous via ce lien : <https://lpdv.co/39564>

Louez Votre chalet, sans tracas !



Louez votre chalet en toute tranquillité, sans stress

Gérer un chalet n'est pas de tout repos : il faut répondre aux appels des locataires en tout temps, nettoyer après leur départ et gérer les réservations. La Corporation de développement touristique Bic/Saint-Fabien prend en charge la gestion de votre chalet pour que vous puissiez vous recentrer sur votre quotidien.

Nous nous occupons de tout

De la location de votre chalet à l'accueil des clients en passant par le nettoyage et la gestion de votre calendrier, nous faisons tout ça pour vous !

Un partenaire proche de vous

Nous sommes situés à St-Fabien sur la route 132, à quelques pas de tous les sites importants de la MRC Rimouski-Neigette. Notre équipe est sur place et gère votre propriété en personne.

20 ans d'expérience dans la location de biens dans la région

Nous louons des chalets dans la région de St-Fabien depuis plus de 20 ans. Nous savons ce que les vacanciers recherchent, comment les attirer et comment leur faire passer un séjour d'exception.

CONTACTEZ- NOUS !

Grégory Mertenat

Courriel : admin@parcdubic.com

Téléphone : 418-869-3333 #2

Camp de jour 2022

Ouverture des inscriptions !

Les inscriptions au Camp de jour 2022 sont ouvertes ! Il est très important de respecter la date limite d'inscription, fixée au **6 mai**. (Le nombre d'enfants détermine le nombre de moniteurs qu'il faut embaucher : donc plus on le sait tôt, mieux c'est !)

Le formulaire d'inscription sera disponible en ligne, sur le site web de la municipalité de Saint-Fabien (www.saint-fabien.ca). Il sera aussi possible d'en demander une copie papier directement aux Loisirs.

Récolte de bouteilles et canettes au profit du Camp de jour

Amenez vos bouteilles et canettes **au Pavillon des loisirs entre 9h et 12h le 28 mai** prochain ! Les profits de la consigne seront entièrement remis au Camp de jour et permettront de diversifier les activités proposées aux jeunes. Merci !

Toute une finale pour le 33 des Basques

Toutes nos félicitations au 33 des Basques et plus particulièrement à deux jeunes hockeyeurs fabiennois, Bryan Caron et Étienne Gagnon, qui ont remporté les régionaux Bantam A à Rivière-

du-Loup le 27 mars dernier. L'équipe avait pourtant terminé au dernier rang du classement de la saison 21-22 ! Quelle remontée ! Félicitations aussi à la gérante de l'équipe, Isabelle Roy !



Balayage des rues

Prenez note que comme à chaque printemps, le balayage des rues sera fait **autour du 23 mai** (Fête des Patriotes) : il faudra donc éviter de stationner le long des voies publiques. Merci !

Un mot du Club de patinage artistique

Le CPA de Saint-Fabien tient à remercier chaleureusement les patineurs, les parents et les entraîneurs, mais aussi le personnel des Loisirs pour l'excellent service reçu durant cette saison. Un grand merci à nos aides et assistantes de programme qui ont fait un superbe travail avec nos jeunes patineurs.

Merci aux entraîneurs pour leur dévouement et l'incroyable travail accompli durant cette saison, qui n'aura pas été de tout repos. Merci chers patineurs d'être présents et de mettre tant d'efforts dans chaque pratique : vous êtes magnifiques sur la glace. Merci chers parents pour votre patience et votre grande collaboration.

Je tiens sincèrement à remercier personnellement les membres du CA qui ont travaillé très fort cette année pour qu'advienne cette merveilleuse saison. Nous sommes déçus de ne pas pouvoir vous donner une belle fin de saison avec notre traditionnelle présentation annuelle, mais ce n'est que partie remise.

Je me permets aussi de prendre un petit moment pour vous dire que les membres du CA n'ont malheureusement pas assez de bras et que nous recherchons des parents bénévoles pour notre prochaine saison. Nous avons la chance d'avoir un beau Club en santé et il serait dommage de ne plus offrir ce beau service à notre communauté.

Enfin, un mot pour les patineuses qui seront en compétition dans les prochaines semaines : nous vous souhaitons une belle réussite, vous avez toutes un beau talent et nous sommes fiers du travail que vous réalisez. Plaisir, effort et persévérance sont les mots clés. Les patineuses qui seront en compétition au courant du mois d'avril sont **Florence Caron, Marie-Élise Caron, Arianne Coulombe et Anne Beaupré**. Bonne chance !

On en profite aussi pour vous présenter deux belles patineuses qui ont très bien performé cette saison : **Anne Beaupré et Juliane Voyer** (photos ci-contre). Félicitations les filles !

Mélissa Bouchard, présidente du CPA
cpast_fabien@outlook



Anne Beaupré a terminé 2^e sur 19 patineuses dans la catégorie Star 6 à la finale régionale de la compétition Michel Proulx. Cela lui permet de se qualifier pour la finale provinciale qui aura lieu du 21 au 24 avril à Lévis. Félicitations !



Juliane Voyer a récolté un ruban d'argent dans la catégorie Star 3 lors de la compétition Invitation Riôtel de Matane, qui a eu lieu les 26 et 27 mars 2022. Félicitations !

Retrait des abris d'auto temporaires

Suivant le règlement de zonage numéro 476, les abris d'auto temporaires doivent être **retirés à partir du 1^{er} mai**. L'inspecteur en urbanisme, Steeven Boucher, débutera à cet effet ses inspections vers la mi-mai. Notez que les abris doivent être entièrement démontés, incluant la structure métallique ou de bois. Pour plus d'infos, n'hésitez pas à contacter l'inspecteur au bureau municipal.

Échos du conseil*

Janvier

Il est résolu :

- d'adopter le Règlement 548-R ayant pour objet de fixer le taux de la taxe foncière générale, les tarifs de compensations pour les services d'aqueduc, d'égout et des matières résiduelles, le service de la dette ainsi que le taux d'intérêt pour 2022 ;
- de nommer Mario Beauchesne représentant de la Municipalité sur le Comité des ainés MRC Rimouski-Neigette ;
- d'accepter l'esquisse d'Atelier 5 présentée le 17 décembre 2021 pour la rénovation du Vieux Théâtre ;
- de confirmer l'engagement de la Municipalité dans le projet *La route des oiseaux* présenté par l'artiste RiverJune dans le cadre du programme d'aide à la création d'œuvres et à la réalisation de projets favorisant l'évolution de la démarche artistique du Conseil des Arts et Lettres du Québec ;
- d'assumer la portion du déficit d'exploitation de 3 329\$ pour l'année 2021 du HLM no 2267 (Saint-Fabien) suite au dépôt du rapport d'approbation des budgets par la Société d'habitation du Québec du 6 décembre 2021 ;
- d'accepter l'offre de Croix bleue soumise par le Cabinet de services financiers Ouellette, Lévesque et Associés ; l'offre présente une hausse de 3.9% sur 2 ans de la couverture d'assurances des employés à temps plein de la Municipalité ;
- que suite à la recommandation positive unanime du CCU, le Conseil accepte la demande de dérogation mineure 2022-001 (Lot 3 868 952 du cadastre du Québec - 14 et 16, 7^e Avenue) afin de permettre la création d'un nouveau lot (6 483 712) dont la largeur sera de 13,71m, contrairement aux 21m exigé au règlement de lotissement, et dont la marge de recul latérale droite sera implantée à 1m de la nouvelle ligne de lot, contrairement à la distance de 3,5m exigée par la grille de spécification de la zone Cm-112 ;
- d'adopter le Règlement 546-R modifiant certaines dispositions du règlement de zonage 476. La section 2.1 du chapitre 2 intitulée « Terminologie » est modifiée de manière à ajouter les définitions suivantes : « Résidence de tourisme : établissement, autre qu'un établissement de résidence principale, où est offert de l'hébergement en appartements, maisons ou chalets meublés, incluant un service

d'autocuisine ».

Février

Il est résolu :

- d'adopter le Règlement 541-R modifiant le Règlement 535-R concernant la gestion contractuelle pour l'octroi de contrats municipaux. Le règlement est modifié par l'ajout de l'article suivant : « Sans limiter les principes et les mesures énoncés en matière de rotation des fournisseurs prévus au présent règlement, dans le cadre de l'octroi de tout contrat qui comporte une dépense inférieure au seuil décrété de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publique, la municipalité doit favoriser les biens et les services québécois ainsi que les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec.

Est un établissement au Québec, au sens du présent article, tout lieu où un fournisseur, un assureur ou un entrepreneur exerce ses activités de façon permanente qui est clairement identifié à son nom et accessible durant les heures normales de bureau.

Sont des biens et services québécois, des biens et services dont la majorité de leur conception, fabrication, assemblage ou de leur réalisation sont fait à partir d'un établissement situé au Québec.

La Municipalité, dans la prise de décision quant à l'octroi d'un contrat visé au présent article, considère notamment les principes et les mesures énoncés en matière de rotation des fournisseurs potentiels et plus spécifiquement détaillés aux articles du règlement, sous réserve des adaptations nécessaires à l'achat local.»

- d'adopter le Règlement 549-R édictant le Code d'éthique et de déontologie des élus·es municipaux de la municipalité de Saint-Fabien et remplaçant le règlement 507 ;
- de contribuer au Défi Château de neige des Loisirs St-Fabien en payant l'une des deux passes annuelles de 45\$ pour le Parc national du Bic aux gagnants du concours ;
- de proclamer la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive ;

Prochaines séances :
2 mai, 19h30
6 juin, 19h30

*Pour consulter les procès-verbaux dans leur intégralité, faites un tour sur le site web de la Municipalité ! Il ne s'agit ici en effet que d'une sélection de faits saillants.

- de contribuer par un don de 1 600\$ aux Concerts aux îles du Bic 2022 à condition que des activités se déroulent dans les limites de la municipalité ;
- de demander que 12 901\$ soient puisés à même le pool commun du Fonds de développement rural de la MRC pour l'étude préliminaire visant à aménager l'étage de la bibliothèque Jovette-Bernier ;
- de présenter une demande de financement de 2 000\$ à l'Alliance pour la solidarité pour l'achat d'un frigo partagé (sur le modèle des Frigos Riki) et d'y participer à hauteur de 200\$;
- de déposer au Fonds du Canada pour les espaces culturels une demande de financement couvrant 50% du 19 764,20\$ demandé pour une étude visant à mettre aux normes la Grange octogonale en vue d'une éventuelle réouverture ;
- concernant la rénovation du Vieux Théâtre, d'accepter l'avenant #1 de la firme Atelier 5 daté du 17 janvier 2022 qui fait passer la facture de 62 379,32\$ plus taxes à 126 132,36\$ plus taxes : cet avenant est final et ne doit pas augmenter ;
- concernant la rénovation du Vieux Théâtre, d'accepter l'avenant #1 de la firme R+O Énergie et génie + daté du 13 janvier 2022 qui fait passer la facture de 54 200\$ plus taxes à 103 711\$ plus taxes : cet avenant est final et ne doit pas augmenter ;
- d'accepter la soumission de CPR au montant de 12 500\$ + 1100\$ (-1070\$ de subvention d'Hydro Québec) pour une thermopompe Fujitsu destinée au Bureau d'accueil touristique ;
- de féliciter monsieur Patrick Coulombe, capitaine des Ducs d'Angers, pour sa victoire et celle de son équipe à la coupe de France 2022 le 30 janvier 2022 à l'Aren'Ice de Cergy-Pontoise ;
- d'accepter l'offre de la firme Tetratech au montant de 111 333,74\$ pour la surveillance des travaux de la Route Ladrière ;
- d'accepter l'offre de la firme Tetratech au montant de 10 400\$ plus taxes pour 4 ans concernant l'approbation des rapports trimestriels à transmettre au ministère de l'Environnement ;
- de s'engager à respecter les exigences liées à l'obtention de la Taxe sur l'essence (TECQ) pour les années 2019 à 2023 ;
- d'approuver la dépense d'un montant de 6 000\$ relative aux travaux d'amélioration réalisés dans le cadre du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du programme d'aide à la voirie locale (PAV), conformément aux exigences du ministère des Transports ;
- que suite à la recommandation positive unanime du CCU de 2 des 3 éléments liés à la demande de dérogation 2022-002 (Lot 4 687 155 et 4 687 156 du cadastre du Québec - 290, Rang 3 Ouest), le Conseil accepte tous les éléments de la demande afin de permettre l'implantation d'une maison et d'un garage à 3 mètres de la ligne avant, contrairement aux 6 mètres exigés à la grille de spécification du règlement #476 dans la zone V-72. De plus, le Conseil accepte de permettre un garage à une hauteur de 6,41 mètres, contrairement aux 6 mètres exigés à l'article 6.2.4 du même règlement. Et finalement, le Conseil accepte la mise en conformité du garage existant qui serait implanté en partie dans la cour avant, contrairement à l'article 6.2.4 de ce même règlement.
- que suite à la recommandation positive et unanime du CCU, le Conseil approuve les plans de construction déposés pour le Lot 3 869 763 du cadastre du Québec - 8, chemin de la Mer Ouest (PIIA 2022-001) en vertu du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) #456 ;
- d'adopter le Règlement 550-R modifiant le plan d'urbanisme 475 et remplaçant le Règlement 545 (service de dépeçage). La figure 7.3.1 intitulée «Les usages autorisés et les grandes affectations du territoire» est modifiée. La modification consiste à ajouter, dans la colonne «Résidentielle moyenne densité» vis-à-vis la ligne «Commercial et services», la note 23 contenant le texte suivant : «De façon spécifique, seul le sous-groupe d'usage *service de dépeçage* est permis.»
- de présenter à la MRC une demande de modification au schéma d'aménagement touchant la note 31 de «l'annexe 1-A : Grille de compatibilité entre les grandes affectations du territoire et les grands groupes d'usages autorisés» afin de permettre l'usage de «service de réparation de l'automobile» uniquement sur le lot 4 146 932.
- de poursuivre les procédures afin de connaître l'avis du juge sur les infractions concernant le 14, 7^e Avenue ;
- d'autoriser l'installation d'une ligne électrique souterraine à partir du lot 4 146 789 jusqu'aux limites de Saint-Eugène à condition que celle-ci soit détectable et identifiée et que l'inspecteur municipal constate les travaux.

Camp d'été des Écuries du Pont d'Or

Le camp d'été des Écuries du Pont d'Or ouvrira ses portes dès le **27 juin**! Les jeunes de 5 à 14 ans pourront s'y adonner à diverses activités équestres, selon leur niveau. Les groupes seront limités à 10 jeunes.

L'instructrice et propriétaire, Sandrine Dupras, évolue dans le monde équestre depuis plus de 20 ans ; elle est aussi certifiée par Cheval Québec. Sandrine sera principalement épaulée par Valérie Bérubé, une éducatrice en service de garde doublée d'une passionnée de chevaux !

Coût : Une semaine de camp coûte 320\$ + tx.
Un service de garde est aussi disponible avant et après les heures de camp pour 5\$/jour.
Des rabais sont offerts pour l'inscription d'un 2^e enfant d'une même famille ou pour une 2^e semaine de camp.

Pour obtenir toutes les informations nécessaires ainsi que le formulaire d'inscription, contactez Sandrine par téléphone au **418 869-2499** ou par courriel à :

lesecuriesdupontdor@gmail.com



© Les Écuries du Pont d'Or - On apprend aussi à prendre soin des chevaux en préparant des baumes d'argile verte !



**VOTRE
LIEN
RURAL
URBAIN**

	☀ Départ	🌙 Arrivée
Saint-Fabien • Restomotel Bon Voyage • Bureau municipal	6 h 55 6 h 57	17 h 35 17 h 33
Saint-Eugène-de-Ladrière • Église	7 h 09	17 h 21
Saint-Valérien • Patinoire • Rang 4 - route Ouellet	7 h 22 7 h 31	17 h 08 16 h 59
Centre-ville de Rimouski (Plusieurs arrêts disponibles)	Arrivée 7 h 45	Départ 16 h 45

Possibilité de monter ou descendre à n'importe quelle adresse située sur le circuit. Confirmez au **418 724-5155**.

MUNICIPALITÉ
DE ST-FABIEN
20-A, 7^e Avenue
Saint-Fabien GoL 2Z0
418 869-2950
www.saint-fabien.ca
Page 8

Maire : mairie@saintfabien.net
Direction : direction@saintfabien.net
Infos générales : marthe.theberge@saintfabien.net
Urbanisme : steeven.boucher@mrc-rn.ca
Communications : communication@saintfabien.net
Loisirs : 418 869-3170 - loisirss@cgocable.ca
Biblio : 418 869-2602 - biblio.fabien@crsbp.net

INSCRIPTION GRATUITE
À partir de
2 37\$ / déplacement
1 63\$ pour étudiant

RÉSERVATION



transportrn.ca

418-724-5155

